

HABILITATION ELECTRIQUE

NIVEAU BS-BE Manoeuvre

Réf: SSTAF-HE-01
MAJ : 18/11/23

Objectifs de la formation et compétences visées

A l'issue de cette formation, l'apprenant doit être capable de :

- Connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique
- D'intégrer la prévention dans l'organisation de travail
- De mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- De connaître la conduite à tenir en cas accident ou d'incendie d'origine électrique
- Exécuter en sécurité des interventions élémentaires de remplacement, de raccordement dans le respect des textes réglementaires (norme NFC 18-510)

Modalités de suivi et d'exécution de la formation

- Les modalités et les critères d'évaluation, en fonction des niveaux d'habilitation, sont ceux définis par la NF C 18-510
- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoir et savoir-faire) au moyen de questionnaire oral et de mise en situation d'opération d'ordre électrique et d'ordre non-électrique
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition

Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées et informations complémentaires

CODES DE LA FORMATION

- Formacode 24049 - Habilitation électrique
- NSF 255 - Electricité, électronique (non compris automatismes, productique)

TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANT L'ACTION DE FORMATION

- **Formation à la sécurité** : Articles L4121-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail
- **Risque électrique** : Articles R4544-1 à R4544-11 du Code du Travail
- **Opérations électriques** : NF C 18-510 recommandée par l'arrêté du 20 novembre 2017

MOYENS D'ENCADREMENT

- Equipe pluridisciplinaire de formateurs
- Responsable pédagogique
- Service administratif
- Service qualité

- Service relations clients

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable
- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 20 à 30 % du temps de formation

MOYENS TECHNIQUES

- Equipements à mettre à disposition par l'entreprise d'accueil :
 - Local électrique (Basse Tension et/ou Haute Tension)
 - Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en Basse Tension
 - Equipements de Protection Individuelle (Gants isolants EN60903 et écran facial EN166 pour symbole H0V)
- Les appareils utilisés en formation et les Equipements de Protection Individuelle (EPI) doivent être conforme à la réglementation et entretenus. **La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées**
- Chaque apprenant doit être équipé de ses EPI personnels. **Le formateur n'est pas autorisé à fournir ses EPI aux apprenants** (R4312-8 et R4313-82 du Code du Travail)

Accessibilité Handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Programme de la formation

Habilitation électrique Niveau B0-H0-H0V

- **Habilitation électrique - Tronc commun 1**
 - Grandeurs électriques (intensité, tension, résistance, courant alternatif ou continu, etc.)
 - Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
 - Noms et limites des différents domaines de tension (reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension)
 - Zones d'environnement et leurs limites
 - Principe d'une habilitation
 - Prescriptions associées aux zones de travail
 - Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
 - Risques liés à l'utilisation et manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- **Habilitation électrique - Tronc commun 2**
 - Contenu d'un titre d'habilitation
 - Rôles de chacun
 - Symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
 - Prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
 - Situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- **Module BS**
 - Limites de l'habilitation BS (autorisation et interdits, etc.).
 - Informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
 - Chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
 - Instructions données par le chargé d'exploitation électrique.
 - Rendre compte de son activité.
 - Fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT.
 - Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
 - Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
 - Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
 - Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
 - Mise hors tension pour son propre compte (pré identification, séparation, condamnation).
 - Vérification d'absence de tension. - Remise sous tension.
 - Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
 - Zone d'intervention BT.
 - Règles et instructions de sécurité.
 - Contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
 - Procédure de remplacement.
 - Mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT.
 - De remplacement d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire.
 - Énoncer la procédure de raccordement.
 - Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.
 - Risques préalablement à chaque situation de travail.
 - Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- **Module BE Manoeuvre**
 - Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
 - Matériels électriques objet des manœuvres
 - Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
 - EPI appropriés
 - Limites de l'habilitation BE manœuvre (autorisation et interdits, etc.)
 - Manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT

- Informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation ou au chargé de consignation
- Instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
- Rendre compte de son activité
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres
- Instructions de sécurité générales
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Public visé : Tout public

Nombre de participants : 10 participants maximum

Format : Présentiel dans vos locaux

Pré-requis : Aucun pré-requis spécifique n'est demandé

Modalités et délai d'accès : Formation accessible sur mesure en fonction des besoins et disponibilités spécifiques du bénéficiaire

Modalités d'évaluation : Cas pratique, Test d'évaluation des compétences

Rythme : Recommander tous les 3 ans par la norme NF C 18-510

Tarif : Nous consulter

Durée : 14 heures (2 jours)